



Annulation cours cned et prelevement

Par **tiiphaïne**, le **02/10/2013** à **18:27**

Bonjour,rrnrJe me suis inscrite aux cours par correspondance du CNED pour un BTS. Ce BTS ne me plaît pas. J'ai appelé pour annuler mon inscription et ils ne le veulent pas, je dois leur donner 65 % du prix. Je n'ai encore rien payé, aucun versement rien. J'avais choisis le prélèvement automatique. Si je vais à ma banque, que j'annule ceci, je risque quoi ? Car si je ne veux plus suivre les cours que j'ai commencé il y a 1 semaine, que j'ai rien payé, je ne trouve pas normal de donner 856 € pour rien.rnrnPouvez-vous m'aider svp je suis désespérée... merci.

Par **Tisuisse**, le **04/10/2013** à **06:46**

Bonjour,rrnrLa première chose à faire est de relire le contrat que vous avez signé, en particulier les clauses relative à la résiliation ou à l'annulation car on ne renvoie pas un contrat signé sans l'avoir lu attentivement avant.

Par **Alex11111995**, le **29/04/2014** à **15:19**

[fluo]BONJOUR[/fluo]rnTrop d'accord avec tisuisse mais sa c beaucoup de gens et d'eleve du CNED qui renvois le contrat se plainte mais lise pas les clauses !!!!